

Le solaire français est au plus bas

En France, le nombre d'installations photovoltaïques raccordées au réseau est tombé à son niveau le plus bas depuis **2009**



Transition énergétique ou pas, le secteur du photovoltaïque est au plus mal, selon les dernières statistiques de l'**Observatoire de l'énergie solaire photovoltaïque**, publié jeudi 24 octobre, et édité par le think tank **France Territoire solaire**. « Sur les douze derniers mois, seulement 413 mégawatts (MW) ont été raccordés au réseau. C'est le chiffre le plus bas depuis 2009 », souligne l'étude qui évoque « la tendance lourde d'une activité photovoltaïque au ralenti et au plus bas ».

L'an dernier pourtant, l'énergie solaire photovoltaïque a pris la première place en Europe pour les investissements énergétiques (37 % du total), devant l'éolien (26,5 %) et le gaz (23 %). Mais la tendance est clairement au ralentissement au point que, selon les experts, la Chine devrait dépasser l'Europe, comme premier marché du photovoltaïque.



LE PARC ALLEMAND EST NEUF FOIS PLUS PUISSANT QUE LE PARC FRANÇAIS

Des grands pays, la France est, en tout cas, à la traîne et l'écart s'accroît avec l'Allemagne. À la fin juin, le parc photovoltaïque allemand était ainsi neuf fois plus puissant que le parc français (34 200 MW de puissance installée, contre 3 700 MW). L'Allemagne compte 1,34 million d'installations raccordées, contre seulement 270 000 en France. Le photovoltaïque représente 0,6 % de l'électricité produite en France contre environ 4 % Outre-Rhin.

Les dirigeants du secteur sont inquiets. « Les appels d'offres lancés après le moratoire de décembre 2010, n'ont toujours pas d'effet sur l'activité trente mois après. Cela pose des questions légitimes sur la lenteur du processus », souligne Daniel Bour, le président de France Territoire solaire, et PDG de la Générale de solaire. On est loin en tout cas de l'objectif de 1000 MW installés par an, évoqué par les pouvoirs publics, et généralement considéré comme un niveau minimum pour le maintien d'une filière industrielle. Des projets doivent entrer en service dans les prochains mois, mais le niveau d'installation devrait rester bas, autour de 600 MW, selon les prévisions actuelles. Les conséquences sur l'emploi se font lourdement sentir. La filière ne compte plus que 8 000 salariés contre 28 000 au moment du moratoire de 2010. Et ce n'est sans doute pas fini. L'ancienne usine automobile Bosch de Vénissieux, qui s'est reconverti en 2010 dans la fabrication de panneaux photovoltaïques, avec 25 millions d'euros d'investissements à la clé, et qui emploie aujourd'hui 240 salariés, attend toujours un repreneur.

UNE LOURDEUR ADMINISTRATIVE POUR TRAITER LES DOSSIERS

Tous les opérateurs se plaignent, par exemple, de la lourdeur technocratique dans la gestion des dossiers. Comme si, quelque soit la volonté politique de pousser le renouvelable, la machine administrative continuait à appuyer sur le frein. Ils évoquent aussi l'instabilité réglementaire et la baisse continue des tarifs d'achat qui sont revus chaque trimestre. « L'ajustement des tarifs est fondé sur les demandes des raccordements et non pas de ce qui est réellement. La différence est



importante car beaucoup de projets sont abandonnés en cours de route. C'est une logique aveugle et économiquement injuste, qui a abouti à une baisse des tarifs beaucoup trop rapides depuis deux malgré les gains de productivité du secteur », dénonce Daniel Bour. Selon lui, « au rythme actuel, la France ne pourra pas tenir son engagement de 23 % d'énergies renouvelables dans sa production électrique en 2020 ».

LES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE VEULENT ENCOURAGER L'AUTOCONSOMMATION

Les responsables de la filière réclament aujourd'hui une refonte profonde des mécanismes actuels et surtout plus de visibilité, bien conscients des critiques qui sont faites aujourd'hui autour des renouvelables. Leur croissance rapide ces dernières années aurait contribué à la désorganisation du réseau électrique. « Il faut encourager l'autoconsommation, qui est moins gourmande en subventions, car cela évite notamment les coûts importants de raccordement au réseau », juge le président de France Territoires solaire.

Un message que les pouvoirs publics affirment avoir entendu. Ce n'est pas nouveau. **Au début de l'année, Delphine Batho, l'ancienne ministre de l'écologie, avait déjà annoncé des mesures en faveur de la filière.** Son successeur, Philippe Martin, s'est engagé, mardi 22 octobre, à lancer une série de consultations portant notamment sur le développement des énergies renouvelables et à l'organisation prochaine d'une « réflexion sur les opportunités et le développement de l'autoconsommation d'électricité ». Les professionnels se disent prêts à y participer, mais à condition que cela n'aboutisse pas au énième travail d'une commission chargée de rédiger un énième rapport sur l'état de santé du secteur.